

Avocats Sans Frontières

Newsletter 2003 - III

Cher lecteur, chère lectrice,

Avocats Sans Frontières est très heureux de vous envoyer la troisième édition de sa newsletter.

Ces dernières semaines, d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en place d'un bureau permanent d'Avocats Sans Frontières en Israël et dans les Territoires Occupés Palestiniens. De plus, l'opportunité d'une plus grande expansion de nos activités en République Démocratique du Congo a été confirmée. Nous espérons pouvoir vous donner de plus amples informations sur ces nouveaux développements dans notre prochaine newsletter, fin novembre.

S'inscrivant dans son effort continu pour garantir la pertinence et la qualité de ses activités, Avocats Sans Frontières a fait appel à un évaluateur externe pour évaluer ses activités au Burundi. Fort du résultat de l'évaluation et du premier exposé oral, Avocats Sans Frontières attend maintenant le rapport final de l'évaluateur. Ce dernier sera sans aucun doute d'un grand secours pour déterminer notre stratégie au Burundi pour les trois années à venir.

Avocats Sans Frontières est aussi en train de recruter de nouveaux collaborateurs. Deux postes ont été récemment ouverts : un poste de chef de mission pour notre bureau au Timor Leste et un poste de chef de projet pour la même mission. Si vous voulez plus de renseignements sur ces deux vacances, n'hésitez pas à aller sur notre site Internet : <http://www.asf.be/>. Nous cherchons aussi un journaliste volontaire pour écrire notre newsletter. Si tout va bien, il ou elle devra écrire la quatrième édition de cette lettre.

Bonne lecture !

*Peter Van der Auweraert
Directeur*

Timor Leste

Le 29 août, établissement, en présence de 35 avocats représentant pratiquement l'ensemble des avocats privés timorais exerçants, de l'AATL (Asosiasaun Advogado Timor Lorosa'e). Le futur Barreau prend donc une forme plus officielle. La collaboration de Asian Foundation et du Vice-Ministre Abrantes a également permis la réussite de ce premier objectif.

Le 24 septembre, inauguration officielle du Centre de Documentation Juridique en présence notamment du Ministre de la Justice, Domingos Sarmentos, du vice-ministre, Manuel Abrantes, de Mr Colombo représentant I.U.E., notre bailleur principal au Timor, et de représentants de la communauté internationale.

En septembre, les Public Defenders ont assisté à leur premier module de formation préparée par Priscila Beltrame, responsable de ce projet. Le sujet en était la loi sur la

procédure civile.

Priscila s'est également rendue dans l'enclave d'Oecussi. Elle y a rencontré le *Public Defender* du lieu.

Rwanda

Le contexte politique ...

Un mois après l'élection présidentielle du 25 août 2003 qui a vu la victoire écrasante du Président sortant Paul Kagame, se tiennent au Rwanda, les élections législatives qualifiées par les médias de « premières vraies élections parlementaires multipartites depuis l'indépendance ». La campagne électorale a débuté le 6 septembre ; les élections ont eu lieu les 29, 30 septembre et le 2 octobre. Ces élections parlementaires, qui suivent l'adoption en mai par référendum d'une nouvelle constitution et l'élection présidentielle, mettent fin à la période de transition qui s'est déroulée pendant 9 ans au Rwanda. La coalition qui s'était formée autour du Front Patriotique Rwandais a été la grande gagnante de ces élections avec 73% des votes ; les trois autres partis en lice se répartissant les sièges restants, aucun siège n'étant pourvu par un candidat indépendant.

La Rentrée Judiciaire...

Dans ce climat électoral, la rentrée judiciaire des Cours et Tribunaux du Rwanda s'est tenue devant les quatre Cours d'Appel du pays à des dates différentes. Cette rentrée a été marquée par un sentiment de grande inquiétude perçue par les Magistrats tant assis que debout suite à la réforme en cours du système judiciaire rwandais.

Les Etats Généraux de la Mission ...

Cette rentrée a également été l'occasion pour la mission ASF-Rwanda de convoquer ses Etats Généraux du 11 au 14 septembre 2003 dans la localité de Kibuye. Ces journées de réflexion ont notamment permis de réaliser un véritable état des lieux des activités passées et actuelles de la mission, d'établir son plan d'action et son plan stratégique, de fixer les axes d'intervention à privilégier dans le futur, d'évaluer la pertinence de nos actions et de repenser son organisation.

Le séminaire «Analyse critique de la Jurisprudence du contentieux du Génocide »...

En outre, parmi les activités développées par la mission d'ASF au Rwanda, un séminaire au profit des magistrats assis portant sur l'analyse critique de la jurisprudence relative au contentieux du génocide s'est déroulé du 22 au 27 septembre 2003. A cette occasion, le Tome IV de notre recueil de Jurisprudence a été distribué en avant première aux participants du séminaire, et ce, en versions française et en kinyarwanda

Burundi

La bonne nouvelle du mois a été la promulgation de la loi portant décentralisation des chambres criminelles auprès des Tribunaux de Grande Instance. L'application de ce texte bouleverse radicalement la justice burundaise et a de grandes implications pour la mission d'ASF au Burundi. A la demande du Ministre de la Justice, ASF va:

- former les 60 magistrats, issus des tribunaux de résidence, qui seront promus dans le cadre de cette réforme judiciaire ;

- organiser des recyclages réguliers d'une durée maximale d'une semaine, sur une période de deux ans, à l'intention de l'ensemble des magistrats des TGI.
- redémarrer un programme d'assistance judiciaire avec une équipe d'avocats expatriés associés à des avocats burundais volontaires.

Le 13 septembre l'équipe a accueilli Tanguy Deblauwe, avocat belge qui va reprendre pour une année la fonction de coordinateur des programmes de formation et de jurisprudence.

La dernière semaine de ce mois de rentrée, la mission a reçu la visite du responsable de projet, Jean-Jacques Badibanga. Sa mission avait pour objectif d'élaborer avec l'équipe le plan stratégique des axes d'intervention d'ASF au Burundi pour les années 2004-2007.

République Démocratique du Congo

Grande nouvelle concernant les activités : la Mission d'ASF en RDC a entamé ses activités à l'Est ! Un séminaire de recyclage des magistrats de la Province Orientale (21 membres du siège et du Parquet) a été organisé à Kisangani du 15 au 20 septembre. L'activité a été accueillie avec enthousiasme : « Si ASF nous apporte un projet en partenariat avec l'autorité centrale, c'est que la réconciliation est réelle... ».

ASF multiplie les contacts avec la société civile, en particulier avec les ONG et associations qui travaillent en matière de justice et d'assistance juridique. Les réunions sont intensives et prometteuses... nous vous tiendrons au courant !

Israël/Palestine

Après un an passé au service d'ASF en Israël/Palestine, Mademoiselle Dianne Luping, notre Chargée de Mission, a quitté les Territoires palestiniens pour mener à bien de nouveaux projets.

Le projet d'installation d'une mission permanente en Israël/Palestine progresse, avec notamment la procédure de recrutement du nouveau Chef de Mission en cours actuellement, et l'envoi d'une mission de suivi avec les bailleurs de fonds programmée dans les semaines à venir.

Justice internationale

- Du 14 au 17 octobre derniers, ASF a organisé à Bujumbura un séminaire sur les mécanismes de justice internationale applicables au contexte burundais, à l'attention des avocats du Barreau du Burundi.

- Les contacts et réflexions quant à la mise sur pied d'un programme permanent sur la justice internationale par ASF vont bon train - il est avant tout primordial pour ASF d'assurer les ressources financières suffisantes pour la viabilité et la mise en œuvre d'activités dans ce domaine, ce qui constitue la priorité du moment.

ASF A BESOIN DE VOUS !

Pour continuer à agir en toute indépendance et effectuer des projets à long terme pour lesquels il est difficile de trouver des financements institutionnels, ASF doit impérativement augmenter ses fonds propres. Ce but ne peut être atteint que grâce à votre générosité qui assurera la survie de l'association sur le long terme. Faites un don à ASF. Tout don d'un montant égal ou supérieur à 30 Euro est fiscalement déductible.

**Compte bancaire: ING/Caisse privée 630-0227491-85
IBAN : BE89 6300 2274 8185 - BIC : BRUBE
Mention: don - campagne 2003.**

Il existe aussi d'autres pistes pour aider ASF :

- **Devenez membre et recevez régulièrement la newsletter qui parcourt l'actualité de l'association (cotisation annuelle: 40 Euros - Compte bancaire: ING/Caisse privée 630-0227491-85 - IBAN : BE89 6300 2274 8185 - BIC : BRUBE - Mention: cotisation 2003-2004);**
- **Consultez régulièrement le site (www.asf.be) où vous trouverez les plus récentes offres d'emploi ou de bénévolat au sein d'ASF;**